



Coopérative d'artisans du bâtiment : un amortisseur de crise

Les entreprises artisanales du bâtiment regroupées en coopératives ont semble-t-il réussi à résister aux effets de la crise économique, a indiqué ce vendredi, le président de la FFACB, Dominique Picoron. C'est l'un des enseignements tirés par la Fédération, qui maintient son objectif de gagner des parts de marché sur le secteur de la maison individuelle. Explications.

Tweeter

6

J'aime

17

1

Imprimer

Envoyer

A lire aussi

Artisans

Chômage partiel, Smic, coût du travail : les premières...

Conférence sociale : l'UPA dévoile ses priorités sur le...

« Un artisan, seul, ne peut actuellement pas accéder au marché de la construction complète de maison individuelle ». Partant de ce constat, la Fédération française des artisans coopérateurs du bâtiment s'est créée en 1988, avec pour objectif d'unir les forces et compétences d'artisans pour travailler en commun à la construction de maison individuelle ou à la rénovation d'habitat existant. « Nous regrouper nous a permis d'accéder à de nouveaux marchés, soutient Dominique Picoron, président de la FFACB.

Sinon, nous étions relégués à faire de la sous-traitance. Avec ce statut de coopérative, nous défendons nos prix et nous gérons nous-mêmes nos marchés. »

Et le système semble faire des émules, puisque de 25 à 30 groupes sont créés chaque année, depuis environ trois ans, composés chacun de 10 à 15 artisans cooptés. A ce jour, l'on compte 135 coopératives ou groupements d'adhérents - soit 2.700 entreprises artisanales indépendantes qui emploient 16.200 salariés – qui entendent répondre à un marché « cantonal » voire très « local ». Sur le terrain, la demande d'un interlocuteur unique émane notamment de la maîtrise d'œuvre. D'où des synergies qui se sont mises en place avec le syndicat de l'architecture et de la maîtrise d'œuvre (Synamob, qui a fusionné, il y a peu, avec le Cnamome).

Une réponse à la crise ?

Si le modèle paraît à l'avantage tant des artisans que des maîtres d'ouvrage, qui gagnent en lisibilité et transparence, les perspectives pour 2012 devraient être à l'avenant, avec « une légère progression au niveau de la fédération », note Dominique Picoron. Avec deux à trois demandes de création chaque jour, la coopérative d'artisans est un secteur qui ne connaît pas la crise. Au contraire. « Nous enregistrons un taux de sinistralité très faible, à 5.65% », se félicite le Président. Qui précise aussi qu'il y a très peu de défaillances d'entreprises, ce qui, sur le terrain, satisfait les maîtres d'ouvrage qui voient leur chantier s'achever dans les temps et sans sinistre. « Il est plus facile de passer la crise en groupe, d'ailleurs, notre fonctionnement a été un amortisseur durant la crise », conclut Dominique Picoron.

La FFACB en chiffres

135 coopératives, 2.700 entreprises artisanales, 16.200 salariés

CA 2011 : 154 M€ pour 977 maisons individuelles ; 77 M€ en rénovation et marchés publics

17.028 maisons construites depuis 1992

Carine Lauga (22/06/2012)

Tweeter

6

J'aime

17

1

Imprimer

Envoyer